C.C.A.S.

Nay

Centre Communal d'Action Sociale de Nay et Bourdettes

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

NAY & BOURDETTES

Le mot du Président,

Nay n'est pas épargnée par la précarité. C'est principalement le Conseil Départemental qui gère l'action sociale mais chaque commune a également une mission dans ce domaine.

A Nay et Bourdettes, cette mission est assurée par le C.C.A.S. dont les agents mettent tout en œuvre pour exercer au mieux celle-ci. Nous, les élus, sommes sensibles à la question de la précarité et nous veillons à assurer des moyens suffisants pour venir en aide à ceux qui en ont besoin, en coordination avec les autres acteurs et notamment les associations caritatives.

La question du logement digne est également un sujet qui peut concerner nos communes. Là aussi, nous œuvrons pour trouver des solutions et remédier aux problèmes qui existent. Plusieurs résidences de logements sociaux existent à Nay et nous en sommes heureux.

Je forme le vœu de ne plus avoir besoin de services sociaux, mais en attendant la réalisation de cette utopie, Nay continuera de prendre soin des plus précaires, notamment à travers son CCAS.

Le Président

Bruno BOURDAA

Les agents qui vous accueillent

Marlène BICIEN Laurence PINCHON Océane MIR-PARDINA

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public local destiné à venir en aide aux personnes en difficulté par divers moyens. En gestion autonome, il est régi par le CASF (code de l'aide sociale et familiale), géré par un Conseil d'Administration dont le Maire est Président de droit.

Membres du Conseil d'Administration

Les élus

BOURDAA Bruno – Président
MULLER Véronique – Vice-Présidente
VILLENEUVE Jocelyne
MOUSSU RIZAN Renée
PEDROSA Raphaël
METGE Jean-Paul
BONNASSIOLLE Daniel
VINGTAN Karine – représentant Bourdettes

Les représentants des organismes sociaux

Secours catholique : DECLA Jessie
Secours populaire : TISIOT Marie Antoinette
ITEP Igon : BRANTUS Maud
Banque alimentaire : HOURCQ Michèle
Communauté des Béatitudes : Soeur Marie des Anges (Fabienne Capmartin)

LES AIDES DU CCAS

Le CCAS de Nay-Bourdettes a mis en place un certain nombre d'aides. Pour chacune d'elles, un barème d'attribution a été déterminé, dans un souci d'équité. Au-delà de cette liste d'aides possibles, le CCAS peut également, à titre exceptionnel et pour des situations de grande précarité, accorder d'autres aides ponctuelles. Une aide sous forme de bon alimentaire peut également être donnée aux familles en attendant la mise en place d'une aide durable, fournie par les associations caritatives.

L'AIDE AU CHAUFFAGE

Précédemment réservée aux personnes âgées, cette aide a été étendue aux familles. Elle est versée de novembre à mars afin d'aider les plus précaires à payer leur facture de chauffage. Son montant varie de 10 à 60 € par mois selon les revenus et la composition familiale.

L'AIDE AUX ENERGIES

Cette aide s'adresse aux personnes qui rencontrent des difficultés ponctuelles pour régler leur facture ou leurs arriérés de facture d'énergie. Elle fait nécessairement suite à un dossier Fond Solidarité Logement Energie (FSLE), constitué par les assistantes sociales de secteur (S.D.S.E.I. – Centre Multi Services – 8 Cours Pasteur – 64800 NAY).

L'AIDE AU PAIEMENT DU COIFFEUR

Pour pouvoir se présenter à un entretien d'embauche, mais aussi pour avoir une bonne image de soi, il est important de pouvoir bénéficier d'un passage chez le coiffeur.
Cette aide, mise en place depuis 2023, permet à chacun (sous condition de ressources) de bénéficier de deux passages chez le coiffeur par an.

L'AIDE AU PAIEMENT DE LA CANTINE

Cette aide vient réduire le reste à charge des familles les moins aisées pour le paiement de la cantine scolaire. Elle est versée directement à l'établissement scolaire ou à la Mairie. Le montant de l'aide varie de 0.70 à 2.20 € par repas et par enfant selon la situation financière et la composition familiale.

L'AIDE AU PAIEMENT DU CENTRE DE LOISIRS

Cette aide vient en complément de celle de la Caisse d'Allocations Familiales et permet aux parents d'inscrire leur(s) enfant(s) au centre de loisirs. Elle est plafonnée à 200 € par an et va de 1 à 3 € par jour et par enfant, selon le niveau de revenus et la composition familiale.

L'AIDE AUX VACANCES ET VOYAGES SCOLAIRES

Afin qu'un maximum d'enfants puissent avoir accès à un séjour de vacances, le CCAS propose une aide, en complément de celles de la Caisse d'Allocations Familiales et du Conseil Départemental.
Les dossiers sont obligatoirement constitués par les assistantes sociales de secteur (S.D.S.E.I. – Centre Multi Services – 8 Cours Pasteur – 64800 NAY).

ACTIVITES

Le CCAS organise quelques activités à destination du public :

L'ATELIER LANGUE DES SIGNES (L.S.F.) : la Langue des Signes Française (LSF) est un langage gestuel utilisé par les personnes sourdes et malentendantes, ainsi que certains entendants. Depuis sa reconnaissance officielle en 2005, elle résonne comme un symbole de partage et d'inclusion de la communauté sourde dans la société. Apprendre le langage des signes, c'est s'ouvrir aux autres au même titre que n'importe quelle langue. Les cours sont dispensés dans la salle du CCAS située au foyer restaurant de Nay. Renseignements auprès du CCAS au 05 59 13 02 75 ou de l'intervenante, Mme Sylvie BOIX, au 06 01 99 91 30.

GYM DOUCE, ou gym adaptée, en partenariat avec Siel Bleu. Le grand avantage de la gymnastique douce pour les seniors est qu'elle propose des activités simples et faciles à mettre en place. Les exercices de gymnastique douce pour seniors consistent en des mouvements doux, qui ne sont pas douloureux pour les muscles ou les articulations. De cette manière, tous les seniors sont à même de faire ces petits exercices physiques, qui feront autant de bien à leur corps qu'à leur esprit ! Les séances se déroulent tous les mercredis matins au centre multi services de Nay. Renseignements au 05 59 13 02 75.

DES MUTUELLES COMPLEMENTAIRES

PARTENAIRES DU C.C.A.S.

Nous avons tissé des partenariats avec une mutuelle locale et un courtier en mutuelles afin de faciliter l'accès à une complémentaire santé à tous les Nayais.es.

Pour toute information, contactez :

C.C.A.S.
CENTRE MULTI SERVICES
8 Cours Pasteur
64800 NAY

ccas.naybourdettes@gmail.com

05.59.13.02.75